

FICHE TECHNIQUE

FLO-BACK

Puit de non-retour



**LA VERITABLE ALTERNATIVE FIABLE FACE AUX DEFAILLANCES
DES CLAPETS ANTI- RETOURS**

Protection contre les inondations et caves inondées

UTILISATION

Le "Puit de non-retour" est un regard qui s'installe à l'extérieur des bâtiments, sur l'évacuation des eaux usées, où il remplit la fonction de clapet de anti-retour. Il a été abondamment testé et a été adopté par de nombreuses municipalités en Suède, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, aux États-Unis et dans bon nombre d'autres pays. Depuis 1988, le "Puit de non retour" a fait barrage à des milliers d'inondations potentielles !



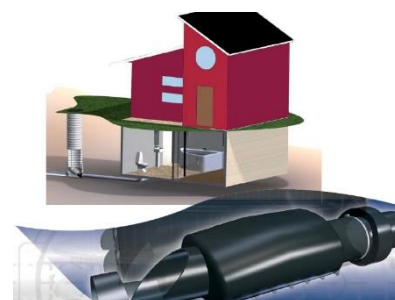
Les eaux de crue sont souvent très polluées. Dans ce contexte, le "Puit de non retour" constitue un choix sûr. Le regard est conçu pour gérer des eaux fortement souillées et se distingue d'autres produits à plusieurs égards. **L'une des principales caractéristiques est son tuyau entièrement ouvert dans le sens normal du courant qui évite les pertes de charge, les dépôts de débris et donc minimise le blocage du tuyau.** Le "Puit de non-retour" est certifié conforme aux exigences du marquage CE et subit continuellement des tests conformément aux normes applicables. La fiabilité du Flo-Back est

bien supérieure aux clapets anti-retour conventionnels qui peuvent se bloquer avec le moindre dépôt.

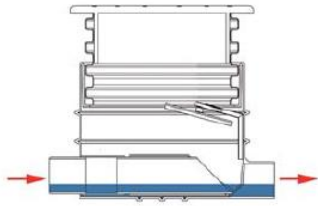
Le "Puit de non-retour" fonctionne à la fois comme clapet anti-retour et comme regard. Cette installation tout-en-un permet de réduire les coûts d'installation.

PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS	DRAINAGE DES EAUX DE RUISSELLEMENT
L'installation du "Puit de non-retour" sur l'évacuation des eaux de l'immeuble offre une protection sûre contre les inondations des sous-sols dans les zones à risque. Le "Puit de non-retour" est également disponible en version « mini » pour installation dans les caves.	Les terrains bas peuvent être inondés suite à une crue occasionnant un refoulement au niveau du système d'évacuation des eaux de ruissellement. Ce problème est facilement résolu en installant un regard avec clapet anti-refoulement "Puit de non-retour" sur le conduit.

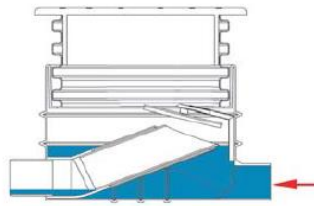
L'absence de perte de charge dans le sens normal d'écoulement assure une fiabilité bien supérieure aux clapets anti-retours conventionnels



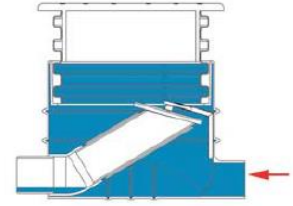
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT



Le "Puit de non-retour" est en position normale de fonctionnement. Il fait office de simple regard. Les eaux usées circulent librement à travers le clapet, sans obstruction **ni perte de charge**, éliminant ainsi tout risque de blocage

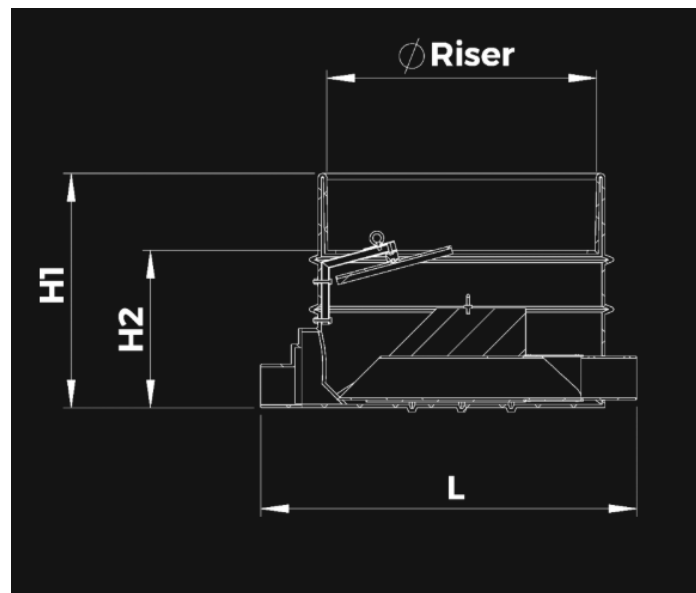


L'eau pénètre le regard à contre-courant. Le tuyau flotteur reste au-dessus du niveau de l'eau. L'eau montante ne peut pas refouler dans le réseau de tuyauterie.



Le niveau d'eau est monté et le clapet est entièrement submergé. La bouche du tuyau est pressée contre le disque d'étanchéité. L'eau peut monter au-dessus du tuyau sans risque de refoulement dans le réseau de tuyauterie. Le tuyau retourne dans sa position initiale lorsque le niveau d'eau descend.

DIMENSIONS DES PRODUITS (mm)



REF.	DN ENTREE	H1	H2	L	REHAUSSE
110-600	110	580	400	900	Ø 672
160-600	160	580	400	990	Ø 672
200-600	200	575	391	988	Ø 674
315-800	315	1673 +/-30	1273 +/-30	1950	Ø 600
Accessoires		Couvercle, tube de refoulement			
Modèle mini pour caves					
110-mini	110	335 +/-10	N/A	570 +/-10	N/A

FLO-BACK DEM



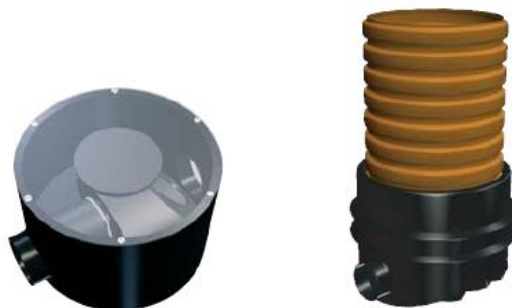
Le Floback Dem permet le démontage de la valve anti-retour afin de réaliser le nettoyage du regard.

Il est livré avec une perche de 2m permettant de retirer la valve depuis le niveau du sol

Le Floback Dem existe uniquement en version DN110-425 mm, il est compatible avec des rehausse de diamètre 425 mm

ACCESSOIRES

→ Compatible Rehausse Wavin TEGRA 600



TESTS ET CERTIFICATIONS

Les regards à clapets de non-retour ont été minutieusement testés par des laboratoires et des municipalités en Suède, en Norvège et au Danemark.

Tous les essais ont démontré l'efficacité du "Puits de non retour" à prévenir les inondations dues au reflux. De plus, il ne nécessitent qu'un entretien minimal.

Le Puit de non-retour est certifié CE pour la protection contre le reflux dans les réseaux d'égouts et de drainage. SS-EN-13564-1:2002.

Expérience utilisateur



Steen Jensen habite une zone résidentielle sur l'île de Fyn. Bon nombre d'habitants ont souffert d'inondations dans leur cave ces dernières années. Certains résidents ont choisi d'installer de simples clapets anti-retour conventionnels, mais Steen a opté pour le "Puit de non-retour".

Le produit était un peu plus cher mais présentait une solution plus fiable.

Depuis, plusieurs voisins de Steen ont connu d'autres inondations alors que Steen et sa famille sont restés au sec !

Steen déclare : « À présent, je peux partir en vacances sans avoir à craindre de retrouver la cave remplie d'eau en revenant ! ».

Des pluies torrentielles ont frappé Kalmar, en Suède, l'été 2003. De nombreux résidents ont souffert de sévères inondations. Les routes, les caves et les champs se sont retrouvés sous l'eau. Suite à ces événements, certaines victimes ont choisi d'installer un regard pour se prémunir contre les inondations futures. Quelques mois plus tard, une nouvelle averse est tombée. Ceux qui s'étaient équipés d'un "Puit de non-retour" n'ont pas subi d'autres dommages, alors que leurs voisins ont une nouvelle fois dû affronter les inondations.



Après ce sinistre, de nombreux particuliers ont installé un Puit de non-retour sur leur évacuation d'eau et peuvent désormais se sentir en sécurité au passage des orages.